

LA PRÉVENTION CHEZ VEOLIA, C'EST AVANT TOUT UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

PRIX
Lachance-Morin
2015

Fondée en 1948 par monsieur John Meunier, l'entreprise que récompense cette année le prix Lachance-Morin s'est jointe récemment au groupe Veolia, une multinationale française. Veolia Water Technologies Canada inc. chez qui on compte environ 250 employés, conçoit et fabrique une grande diversité de solutions pour le traitement de l'eau, qu'il s'agisse d'appareils ou d'usines complètes livrées clé en main.

Le travail est donc variable et complexe et les risques sont multiples. Que ce soit à l'usine de Ville Saint-Laurent ou sur des chantiers, on retrouve du travail en hauteur, du travail en espaces clos et du soudage; on utilise de la peinture et de nombreux produits chimiques.

La santé et la sécurité au travail a toujours été une préoccupation importante chez Veolia mais, au cours des dernières années, on a constaté un virage au niveau du suivi et des façons de faire, notamment avec l'arrivée d'un responsable SST à temps plein, Martin Delagrave. Lorsqu'on souligne sa contribution rigoureuse, celui-ci s'empresse de mentionner la qualité du travail d'équipe et la contribution créative de chacun. «Et puis il y a l'engagement et le soutien de la direction,» ajoute Hugo Sabourin, chef d'équipe.

La motivation de tous à agir en prévention n'est pas le seul ingrédient du succès. Il faut savoir reconnaître les risques, les comprendre et savoir comment s'en protéger, d'où l'importance de la formation. À ce chapitre, Veolia n'a pas ménagé ses efforts : Depuis 2011, 28 cours ont été donnés par les conseillers de l'ASPHME sur des sujets diversifiés : Le cariste et la prévention des accidents, Gréage et appareils de levage, Enquête et analyse d'accidents, Le travail à l'écran, Le travail en espace clos, La sécurité reliée à l'électricité, L'implantation d'un programme de cadenassage.

Avec l'engagement et la motivation des membres du comité de santé et de sécurité du travail, avec le support de la direction, avec la participation éclairée de tous, Veolia a su trouver des solutions efficaces

et originales pour réduire les risques. En voici quelques-unes :

L'un des défis du travail en espace clos est de planifier le sauvetage d'un travailleur qui pourrait se trouver en difficulté. Les solutions mises de l'avant doivent être assez souples pour tenir compte des conditions changeantes de l'environnement de travail, ainsi que différents espaces clos qui peuvent avoir des formes, des volumes et des dimensions fort variés. On a donc construit un portique auquel s'attachent les harnais des travailleurs. Ce portique, ajustable, est aussi démontable et on peut le transporter là où on en a besoin, même à l'extérieur s'il le faut. Comme le pont roulant peut passer au-dessus du portique alors que des travailleurs y sont attachés, on a mis en place une procédure rigoureuse afin de prévenir les collisions du pont roulant avec le portique. »



De gauche à droite :
Alain Lampron, trésorier
de l'Association, Denis Trottier,
co-président syndical,
Gérard Lachance, membre fondateur
de l'Association,
Jonathan Blanchard-Granger et
Alain Desroches, de Veolia Water
Technologies Canada inc.,
André O. Morin, membre fondateur
de l'Association, Nathalie Laurenzi,
directrice générale de l'Association
et René Dufresne, conseiller en ges-
tion de la prévention de l'ASPHME.

STIMULER L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS DANS LEUR TRAVAIL TOUT EN PRÉSERVANT LEUR SANTÉ

Mme ESTELLE MORIN

L'arrivée des nouvelles technologies, la globalisation des marchés, le vieillissement de la main-d'œuvre caractérisent le marché du travail actuel. Des pratiques de mobilisation ont été mises en place pour stimuler la productivité. Toutefois, des effets néfastes se sont manifestés : présentisme, épuisement professionnel, dépression... Or, il est possible de stimuler l'engagement et la performance des employés sans compromettre leur santé et ce, en donnant un sens au travail. Le but de cette conférence est de présenter des pratiques de management qui incitent les employés à s'engager dans leur travail tout en préservant leur santé mentale.

Pour les régions suivantes : Beauce, Québec, Saguenay

LES RESPONSABILITÉS DU DONNEUR D'OUVRAGE EN MATIÈRE DE SST

Me MARYLINE ROSAN

Vous avez recours à la sous-traitance pour certains travaux de construction ou de réaménagement? Vous désirez connaître les responsabilités de votre entreprise en matière de santé et de sécurité lorsqu'elle accorde des contrats? Si oui, la conférence traitera notamment des formes de sous-traitance, de l'application de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), de la problématique particulière du « chantier de construction » et de la notion de maître d'oeuvre.

Pour les régions suivantes : Mauricie et les Bois-Francs



	Beauce	Drummondville	Estrie	Haut-Richelieu
Le cariste et la prévention des accidents du travail Formation théorique	17 novembre	21 octobre 16 décembre	1 septembre 3 novembre	3 septembre 5 novembre
Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail - SIMDUT	25 novembre	21 octobre 16 décembre	1 septembre 6 octobre 3 novembre	3 septembre 5 novembre
Le gréage et les appareils de levage Formation théorique	23 septembre	23 septembre 18 novembre	6 octobre 1 décembre	8 octobre 3 décembre
Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices	21 octobre			
Le travail en espaces clos				
La sécurité des machines				
Implantation d'un programme de cadenassage				
La sécurité en soudage et en soudage				



INSCRI
WWW.

Bulletin virtuel ou sur papier?

Vous êtes soucieux de réduire la quantité de papier qui circule dans votre environnement ?

Si oui, vous préférez peut-être recevoir dorénavant le bulletin de votre ASP par voie électronique.

Pour vous inscrire et vous désabonner de la version papier, vous n'avez qu'à vous rendre au www.asphme.org

» Manipuler des plaques d'acier avec une pince de levage pose quelques défis, surtout quand il faut déposer la feuille à plat sur la table de découpe après l'avoir prise verticalement avec une pince de levage. On a éliminé du même coup les risques et les efforts, tout en simplifiant la manoeuvre, en faisant appel à un dispositif à ventouses qui garde la feuille verticale en tout temps. Une solution fort appréciée par les travailleurs chargés de cette tâche.

Lorsqu'on travaille avec des substances corrosives, il faut avoir accès rapidement à une douche d'urgence. Mais que faire quand la taille des pièces d'équipement sur lesquelles on travaille sont si grandes qu'on ne peut pas toujours choisir de s'installer à proximité d'une douche d'urgence, ce qui est souvent le cas chez Veolia. Et bien, si l'on ne peut pas travailler près de la douche, pourquoi ne pas amener la douche près du lieu où l'on travaille ? C'est ce qu'on a osé imaginer : on a construit une douche entièrement autonome qu'un chariot élévateur peut toujours installer à proximité de la zone de travail, même si celle-ci est à l'extérieur.

Le chariot doit déposer des palettes de matériel sur une mezzanine, ce qui semble être incompatible avec la présence d'un garde-fou qui prévient les chutes. Ce ne l'est plus si l'on utilise un dispositif ingénieux qui déplace le garde au besoin, donnant tantôt accès au chariot, tantôt au travailleur.

De temps à autre, il fallait utiliser un boyau d'air comprimé pour dégager le radiateur du compresseur, une manoeuvre qui avait pour résultat de répandre une épaisse poussière dans presque toute l'usine. Il a fallu chercher un moment avant de trouver une façon efficace de contenir les poussières. On a, par une modification astucieuse des conduites de ventilation, détourné la puissance d'aspiration du système de captage des fumées de soudage pour recueillir à la source les poussières dégagées par le jet d'air comprimé. Les résultats sont convaincants, l'opération ne laisse plus s'échapper aucune poussière.

On a aussi fait preuve de créativité pour concevoir un appareil portatif permettant d'aspirer à la source les vapeurs de colle lors d'opérations de collage qui peuvent survenir à divers endroits, pas toujours à proximité d'une hotte.

La liste des innovations est encore longue et elle ne cessera pas de s'allonger alors qu'il faudra faire face, en toute sécurité, aux nouveaux défis qui ne manqueront pas de surgir, étant donné la diversité des situations de travail que doivent affronter les travailleurs de chez Veolia, autant dans leur atelier que chez les clients. Mais il y a tout lieu de croire, lorsque l'on constate le haut niveau de collaboration entre tous les acteurs de la prévention, que Veolia a en mains tout ce qu'il faut pour relever ces défis, notamment en bâtissant en équipe une véritable culture de la prévention. À tous les niveaux, chacun se sent responsable de promouvoir et d'assurer la santé et la sécurité de tous en toutes circonstances.

Félicitations à Veolia.



**DONNER UN SENS AU TRAVAIL -
PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE**

Mme ESTELLE MORIN

Différents facteurs reliés au sens du travail ont un impact sur la santé mentale au travail et l'engagement organisationnel. Ces facteurs sont corrélés avec la notion du sens au travail. Bien qu'il soit souligné que le rôle des gestionnaires est primordial pour la promotion du bien-être psychologique et de l'engagement des employés dans leur milieu de travail, force est de constater qu'ils peuvent être démunis pour agir sur la situation. Cette conférence présentera les étapes pour promouvoir le bien-être psychologique tout en stimulant l'engagement au travail.

Pour les régions suivantes :
Drummondville, Montérégie et Montréal-Est

**LE SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL :
SES DROITS ET OBLIGATIONS**

M. CLAUDE SÉGUIN

Si vous étiez victime d'un malaise ou d'un accident sur les lieux de votre travail, trouveriez-vous un secouriste prêt à intervenir? Au-delà du nombre de secouristes exigés par la réglementation, il y a d'autres obligations pour l'employeur. Par le fait même, il faut également parler des responsabilités et des droits des secouristes. Nous ferons le tour de la question et parlerons aussi des trousse de premiers soins et des défibrillateurs.

Pour les régions suivantes :
Estrie, Haut-Richelieu, Laval et les Laurentides, Montréal-Ouest, Yamaska

Laval et les Laurentides	Mauricie/ Bois-Francs	Montérégie et Montréal-Est	Montréal-Ouest	Québec	Saguenay/ Lac St-Jean	Yamaska
16 juillet 2 octobre 11 décembre	29 octobre 16 décembre	26 août 28 octobre 16 décembre	24 septembre 3 décembre	17 septembre 19 novembre	24 septembre 22 octobre	24 septembre 18 novembre
12 novembre	18 novembre	26 août 28 octobre 16 décembre	24 septembre	10 septembre 3 décembre	25 novembre	24 septembre 18 novembre
16 octobre 15 décembre	8 octobre 10 décembre	30 septembre 25 novembre	19 novembre	7 octobre 2 décembre 26 novembre	25 septembre 23 octobre 8 octobre	21 octobre 16 décembre
			22 octobre			
		23 septembre	1 octobre			
			5 novembre			
		18 novembre				

FORMATION EN LIGNE
ASPHEME.ORG



NOUVELLE PUBLICATION

Gratuit sur www.asphme.org



UN TEST SIMPLE ET EFFICACE

Les troubles musculosquelettiques sont encore très répandus dans tous les milieux de travail du Québec. On estime qu'ils représentent jusqu'au tiers des réclamations à la CSST, ce qui occasionne des déboursés très importants chaque année. Cette donnée en surprend plus d'un parce que les TMS n'étant pas très spectaculaires, passent souvent inaperçus. Pourtant, nos ergonomes sont souvent témoins des conséquences néfastes qui peuvent affliger ceux et celles qui travaillent assis à longueur de journée dans les ateliers de couture, les bureaux et les chaînes d'assemblage. Même si la chaise est ajustable, encore faut-il savoir bien l'ajuster. C'est pourquoi un de nos ergonomes, Michel Charland a mis au point un petit test tout simple qui permet d'évaluer si l'on est bien assis. C'est l'objet d'une nouvelle fiche technique intitulée « Êtes-vous bien assis ? ». Cette fiche peut servir de point de départ à une démarche pour aménager un poste de travail assis. Et si vous vous souciez d'aménager des postes qui répondront aux besoins de productivité de vos employés, tout en évitant l'apparition de malaises et de douleurs, communiquez avec un de nos ergonomes. Il saura mettre son expertise à profit pour vous accompagner dans votre démarche.

2271, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 301, Longueuil (Québec) J4G 2R7
Tél. : 450 442-7763 Téléc. : 450 442-2332
979, av. de Bourgogne, bureau 570, Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418 652-7682 Téléc. : 418 652-9348

www.asphme.org

ASPHME

assemblée générale

Le 17 avril dernier, à Bécancour, se réunissaient près de 90 participants à l'assemblée générale de l'ASPHME. Les délégués ont pu faire la connaissance de la nouvelle directrice générale, madame Nathalie Laurenzi, et entendre parler des réalisations de la dernière année. Ils ont aussi approuvé un projet de fusion avec l'ASP Imprimerie qui se précisera au cours des prochains mois. Dans l'après-midi, une conférence sur le changement a été le point de départ pour des ateliers dynamiques où chacun a pu mettre à contribution ses connaissances et son expérience pour parvenir à implanter des changements durables en SST. Un rendez-vous inspirant pour les participants qui ont ainsi pu échanger et discuter sur les enjeux de prévention du secteur.

